

Projet ESRC-DFID
Conférence Université de Manchester,
CERDI, FERDI et Centre Ouest Africain de Formation
et d'Etudes Bancaires (COFEB)

**Volatilité financière, régulation
macroprudentielle et croissance économique
dans les pays à faible revenu**

(Dakar, le 9 novembre 2016)

Contexte

La crise financière mondiale a conduit à un nouveau débat sur la nature et l'efficacité de la réglementation financière. Selon le consensus qui s'en est dégagé, pour contenir les risques systémiques et préserver la stabilité macroéconomique et financière, il est essentiel d'aller au-delà d'une approche microprudentielle, axée uniquement sur la réglementation des institutions individuelles, et d'adopter au contraire une perspective macroprudentielle, sous forme de dispositions réglementaires visant à accroître la résilience du système financier face aux risques systémiques et à limiter les perturbations de l'offre de services financiers qui peuvent avoir de graves conséquences négatives pour l'économie réelle. Dans le même temps, le surcroît d'attention accordé aux risques systémiques et aux vulnérabilités financières a suscité un vaste débat dans les milieux universitaires et politiques sur la façon dont la réglementation macroprudentielle peut contribuer à atténuer la procyclicité du système financier, en empêchant les expansions de crédit non durables ainsi que l'accumulation de bulles de prix d'actifs. Les normes bancaires internationales actuelles, établies en 2011 par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, comprennent un certain nombre d'instruments destinés à résoudre ce problème. Le centrage des récentes discussions sur les conséquences de la volatilité financière pour la stabilité économique à court terme et sur les avantages à court terme de la réglementation financière est justifié, compte tenu du coût des crises économiques et financières.

Toutefois, les effets de la volatilité financière sur la croissance et les moyens de les atténuer ont été largement absents de ces discussions. Or, la compréhension des effets à plus long terme de la réglementation financière est essentielle en raison de la corrélation négative potentielle liée au fait que les politiques de réglementation, destinées à réduire la procyclicité et les risques de crise financière, pourraient bien être nuisibles à la croissance économique, du fait de leur incidence sur la prise de risques et les incitations à emprunter et à prêter. Cette corrélation négative existe en dépit du fait que ces politiques peuvent également favoriser la croissance de manière indirecte, en contribuant à un environnement plus stable dans lequel les acteurs peuvent évaluer les risques et les rendements associés à leurs décisions d'investissement.

Objet de la conférence

Un projet de recherche visant à mieux comprendre les questions évoquées relatives à la volatilité financière, la régulation macroprudentielle et la croissance économique dans les pays à faible revenu a été mené au cours des deux dernières années par l'Université de Manchester, associée au CERDI et à la FERDI. Le projet, sous la direction du Professeur Pierre-Richard Agénor, a bénéficié de l'appui de deux institutions importantes au Royaume-Uni, le *Economic and Social Research Consortium* (ESRC) et le *Department of International Development* (DFID). Les membres du projet font partie d'un groupe éminent de chercheurs, incluant le Professeur Patrick Guillaumont (FERDI) et Patrick Plane (Directeur de recherche au CNRS-CERDI). Les autres membres du projet représentent plusieurs autres institutions, y compris la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Les documents préparés dans le cadre du projet, ainsi que des notes brèves en français, peuvent être téléchargés sur les sites suivants :

<http://www.socialsciences.manchester.ac.uk/cgbr/research/escr-dfid-project/>

<http://www.ferdi.fr/en/programme-project/financial-volatility>

L'objet de la conférence, organisée en collaboration avec le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) de la BCEAO, est de présenter les documents de recherche préparés dans le cadre du projet et de discuter de leurs implications pour les politiques financières (en particulier la régulation macroprudentielle) pour l'Afrique sub-saharienne.

La conférence sera précédée de deux ateliers de formation le 8 novembre 2016, destinés aux spécialistes.